

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 1543

présenté par  
Mme Lorho

-----

**ARTICLE 60**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Encore une fois l'état vient s'ingérer des les politiques des acteurs privés. Elle pousse l'ingérence jusqu'à décider des menus qui devront être proposés dans les cantines d'entreprises. L'Etat va décider de ce que les gens doivent manger. Les lobby écologistes ne conçoivent pas la préservation de l'environnement autrement que d'une façon totalitaire. La tournure que prend ce texte est extrêmement inquiétante.